

## L'ORGANISATION DU TRAVAIL. — LA LIBERTÉ.

### Coup d'œil sur la situation.

Nous sommes lancés sur une pente fatale ; le torrent des fausses doctrines nous entraîne et l'abîme est devant nous.

Oui, l'esprit réglementaire l'emporte : le voilà porté à sa suprême puissance, sous le nom d'*organisation du travail*. Devant lui, la liberté se voile. Cette liberté sainte, si hautement proclamée il y a un mois à peine, et dont le nom brille encore en lettres d'or sur les drapeaux de la République, n'est déjà plus qu'un mot. Avec elle vont s'affaisser ou disparaître la richesse, l'industrie, le travail. Tout s'y perdra, si on n'y prend garde, les finances publiques et les fortunes privées ; les ressources du présent et les espérances de l'avenir.

Il ne faut pas s'y tromper ; la question qui s'agit est menaçante et terrible. Les destinées futures de la France en sont le triste enjeu. Oh ! si la République était du moins constituée ; si les institutions démocratiques que nous attendons encore fonctionnaient librement et avaient pris possession de la durée ; il y aurait moins à craindre alors de ce débordement qui nous menace. Ce serait toujours une dure épreuve à subir, mais une épreuve passagère ; car le délire qui nous possède ne peut avoir qu'un temps. Mais quoi ! tout est à faire dans l'ordre politique. Point de constitution, point de lois. Le pays est en travail d'un ordre nouveau, et c'est dans ce moment critique, c'est au milieu de ce laborieux enfantement, qu'on va le soumettre à des

expériences douloureuses auxquelles ne résisterait pas sans effort un pays solidement assis.

Nous n'avons sur la valeur de cette prétendue organisation du travail que l'on poursuit, ni hésitation, ni doute. C'est, à nos yeux, plus qu'une illusion, plus qu'une utopie ou une chimère ; c'est une conception anti-sociale, entée sur un principe faux. Ils ne connaissent pas la société qui les entoure, ils n'ont jamais étudié son organisation sévère et ses indestructibles lois, ceux qui osent la soumettre à ces combinaisons misérables. C'est un progrès en arrière qu'ils nous proposent. S'il leur était donné de prévaloir, ils feraient reculer l'humanité jusqu'aux ténèbres de son berceau.

Mais quand même nous pourrions hésiter un instant sur la valeur de ces conceptions, nous dirions toujours que le moment n'est pas venu de les produire. Est-ce en présence d'un système politique en ruines, quand le système nouveau est encore à naître ; est-ce au milieu des débris qui nous entourent, qu'il convenait de jeter parmi nous cet autre élément de destruction ? Attendez du moins, pour attaquer l'ordre industriel, qu'il existe dans l'ordre politique quelque chose où nous puissions nous prendre, afin que nous ne soyons pas entraînés dans un naufrage universel.

Les plans d'organisation ne s'exécutent pas encore, il est vrai, du moins sur une grande échelle. On les étudie, on les élabore, après les avoir annoncés avec fracas. Mais déjà des promesses imprudentes ont été faites ; dans les rapports d'ouvriers à maîtres, les lois naturelles ont été méconnues ; la liberté a été mise sous le séquestre ; des règlements sont intervenus, qui ont substitué la violence au droit. Partout l'esprit de réglementation étend son empire en confisquant la liberté humaine à son profit ; et partout aussi l'activité

désordonnée et stérile de l'État tend à se substituer à l'activité régulière et féconde de l'industrie privée.

Ce n'est pas ici une accusation que nous intentons contre le gouvernement provisoire. Il ne fait, à vrai dire, qu'obéir à l'impulsion du dehors ; mais c'est cette impulsion qui nous paraît funeste, et à laquelle il devrait avoir le courage de résister.

Par une conséquence naturelle de ces tendances, les impôts s'aggravent et le Trésor s'épuise. Les fortunes particulières et les finances publiques s'acheminent vers un égal déclin. L'alarme se répand dans la société, et il y a des gens qui s'en étonnent. Eh ! comment la société ne s'alarmerait-elle pas quand on ébranle à la fois tous ses supports ? Jusqu'ici, il n'y a guère que les hautes positions financières qui aient été sérieusement atteintes, parce qu'elles sont toujours les premières qui souffrent des altérations du crédit ; mais bientôt, il n'en faut pas douter, le mal s'étendra ; il se communiquera aux établissements industriels proprement dits, c'est-à-dire aux foyers mêmes du travail, et c'est, en fin de compte, sur la classe ouvrière qu'il retombera de tout son poids.

Que dira-t-on alors à ces populations d'ouvriers devant lesquelles les ateliers particuliers se fermeront ? Le gouvernement, fidèle à ses promesses, entreprendra-t-il par hasard de les occuper et de les nourrir toutes ? Hélas ! non ; dans leur détresse, il n'aura guère à leur offrir pour consolation que cet adage vulgaire, qui est aussi une maxime de droit : *À l'impossible nul n'est tenu.*

Voilà donc l'avenir qu'on nous prépare, si la politique actuelle suit son cours. Quand l'Assemblée nationale se réunira, elle se trouvera en présence d'un Trésor public épuisé et d'une industrie en déroute. Elle se rencontrera face

à face avec des populations sans travail, déjà tourmentées par la misère et par la faim. Nous laissons à penser ce que deviendront, dans un pareil milieu, le calme, le recueillement, la liberté nécessaires à ses délibérations. Si le peuple a été jusqu'ici admirable de résignation et de constance, pense-t-on qu'il en sera de même quand une misère générale viendra l'assaillir ? Il n'y a pas de constance humaine qui tienne longtemps contre les tortures de la faim.

Ceux qui ont écrit l'histoire de notre première Révolution ont laissé dans cette histoire, à ce qu'il nous semble, de grandes lacunes. Parmi les causes des déplorables excès commis à cette époque, ils en ont presque toujours oublié une. Ils ont dit combien les menaces du dehors, les troubles du dedans, les résistances ouvertes des uns, les sourdes menées des autres, avaient contribué à aggraver la situation et à exaspérer le peuple, qui ne demandait, après tout, comme aujourd'hui, qu'à améliorer sa condition. Mais ils n'ont pas assez dit quelle large part avaient eue dans ces malheurs les erreurs financières et les fautes économiques commises par ceux qui avaient en main la direction des affaires publiques.

Non, non : ce n'est pas la guerre étrangère seule qui avait alors ruiné nos finances. Malgré la difficulté réelle des circonstances, elles se furent rétablies sans trop d'effort sous un régime intelligent. Ce n'est pas la seule complication des événements politiques qui avait porté à son comble la misère du peuple et la détresse de tous. Il ne faut pas hésiter à le dire : la plus grande part en revenait aux erreurs des gouvernants. Alors, comme aujourd'hui, on avait adopté, dans la direction des finances, la route qui conduit aux abîmes, et on y avait malheureusement persévétré avec un entêtement funeste. Alors, comme aujourd'hui, l'État,

usurpant sur le domaine de l'industrie privée, avait entrepris d'*organiser*, comme on dit, certains services. Il avait voulu, notamment, organiser le service des subsistances, et il était arrivé à quoi ? à organiser la famine, laquelle est demeurée en permanence dans le pays tant que ce déplorable système a duré. De là tous ces excès, tous ces malheurs, qui, ternissant l'éclat d'une lutte héroïque, ont jeté sur cette partie de notre histoire un voile de sang.

Jusqu'à présent, Dieu merci ! la Révolution de 1848 est pure de tout excès de ce genre ; mais qui osera dire qu'il en serait encore de même si une succession de fautes semblables nous ramenait les mêmes malheurs ?

Écartant toutefois ces funestes présages, qu'il est encore temps de détourner, examinons rapidement ce qu'il y avait à faire dans la situation présente pour l'avantage des masses. Nous montrerons ensuite, en peu de mots, le néant des théories ambitieuses produites par les prétendus *organisateurs* du travail.

### *Ce qu'il y avait à faire dans la situation présente.*

C'est une justice à rendre aux principaux chefs des doctrines socialistes, qu'ils aspirent réellement au bien. Autant leurs théories sont fausses, autant leurs intentions sont pures. Ce qu'ils veulent, c'est réellement, on peut le croire du moins, une répartition plus abondante de la richesse, un accroissement général du bien-être, et non pas un renversement brutal des positions acquises. Voici, par exemple, comment s'exprime le plus éminent d'entre eux. *Il ne s'agit pas de déplacer la richesse, il s'agit de l'universaliser en la fécondant ; il s'agit d'élever, pour le bonheur de tous, de tous sans exception, le niveau de*

*l'humanité*<sup>1</sup>. Certes, voilà des paroles que nul homme de sens et de cœur ne désavouera.

Oui, tel est le problème de notre état présent. C'est en ces termes que les économistes l'acceptent, ou plutôt qu'ils l'ont toujours posé. Universaliser la richesse en la fécondant ; élever, pour le bonheur de tous, de tous sans exception, le niveau de l'humanité. Voilà bien notre devise, et nous nous applaudissons de voir qu'elle nous soit commune avec ceux que nous combattons. Il y a bien ça et là, parmi eux, quelques hommes haineux ou chagrins qui ne rêvent qu'un déplacement stérile de la richesse ; ceux-là sont les ennemis du pauvre autant que du riche ; mais ils sont heureusement, nous nous empressons de le reconnaître, en petit nombre de nos jours.

Pourquoi faut-il que, d'accord sur le but, nous le soyons si peu sur les moyens ?

Au sortir de la grande révolution qui vient de s'accomplir, le moment nous semblait venu de réaliser ce beau programme. Que fallait-il pour cela ? peu de chose : faire une vérité pratique de ce mot qui brille le premier sur le drapeau de la République : *liberté*. Il n'est pas vrai que le problème soit obscur, qu'il soit terrible ; il n'est tel que pour les imaginations aventureuses qui, dédaignant les larges voies tracées par la science, se jettent à l'écart, dans des sentiers étroits, à la poursuite de l'inconnu. Grâce au Ciel, il y a longtemps que la solution en a été préparée par une suite heureuse de travaux intelligents. Pour réaliser ce beau rêve, ce rêve éternel de l'espèce humaine, le bien-être universel, il ne fallait que recueillir les vérités scientifiques lentement

---

<sup>1</sup> Louis Blanc. — *Organisation du travail*, Introduction.

élucidées depuis un siècle et en faire immédiatement l'application.

Rien de plus facile d'ailleurs que la mise en pratique des vérités que la science enseigne. Elles se résument toutes dans ces seuls mots : *laissez faire*, *laissez passer* ; mots simples, mais sublimes, que l'ignorance dédaigne parce qu'ils sont simples, que l'orgueil des ambitieux repousse parce qu'ils restituent à l'humanité ses droits et qu'ils ne laissent à personne ce rôle de *sauveur* auquel tant de gens aspirent, mais qui n'en portent pas moins dans leurs flancs toutes les espérances de l'avenir.

Abolir les priviléges sans nombre que les régimes précédents ont enfantés ; dissoudre les monopoles qui nous enserrent ; supprimer les gênes, les restrictions, les entraves que nous rencontrons à chaque pas autour de nous et devant nous ; simplifier les rouages administratifs, et arriver par là à une diminution notable de l'impôt ; briser, en un mot, toutes les chaînes du passé et en alléger les charges, afin de rendre à l'activité humaine, source réelle de toute richesse, la fécondité qui lui manque et le ressort qu'elle a perdu. Voilà ce qu'il y avait à faire au lendemain du jour de notre régénération politique. C'est par là, et par là seulement, que la République pouvait accomplir toutes ses promesses.

Nous l'avons essayée cette liberté, s'écrie-t-on, et nous en voyons les fruits. Et là-dessus, on étale à nos yeux le tableau trop réel des misères de notre société présente. Qu'est-ce à dire ? Est-ce que par hasard c'est la liberté qui dominait hier et que le régime monarchique nous a léguée ? Est-ce encore la liberté qui domine aujourd'hui ? Où est-il ce règne du *laissez-faire*, que tant d'aveugles condamnent sans le comprendre ? Quand nous levons les yeux, au contraire, et que nous regardons autour de nous, nous ne voyons partout

qu'entraves, restrictions, priviléges et monopoles. Le nombre est si grand de ces attentats à la liberté, qu'ils sont presque devenus la loi commune.

Voici d'abord tous les monopoles (et ils ne sont ni peu nombreux, ni assurément inoffensifs) que notre système de douane a engendrés : monopole des denrées alimentaires, au détriment de la nourriture du peuple, et pour l'avantage bien ou mal entendu de quelques propriétaires fonciers ; monopole de la houille et du fer, c'est-à-dire des principaux agents du travail ; monopole du sel, de ce condiment nécessaire, déjà si fortement grevé par l'impôt ; monopole des produits de nos carrières, c'est-à-dire de tous les matériaux de construction ; monopole enfin des matières premières, telles que laines, lins, chanvres, etc., ou, en d'autres termes, des éléments mêmes du travail. Ainsi, toutes les productions capitales du pays, toutes celles qui servent à la nourriture du peuple, qui lui procurent le logement, le vêtement, le chauffage, ou qui alimentent son travail ; toutes celles enfin qui constituent les premiers éléments de la richesse et du bien-être, sont atteintes par ce fléau. Sans parler du monopole établi sur toutes les denrées dites coloniales, au profit de quelques colonies chétives qui sont même impuissantes à l'exploiter.

Choisissons nos exemples plus près, et ne sortons pas même, si l'on veut, de Paris. Au sein de cette capitale du monde civilisé, est-ce encore la liberté qui règne ? Les priviléges, les monopoles y abondent, au contraire, et s'y dressent à chaque pas. N'y eût-il que le privilège des boulangers, dont l'industrie est concentrée par la loi dans un petit nombre de mains, et celui des bouchers, corollaire naturel et digne pendant de l'autre, ce serait déjà une atteinte grave à cette liberté que nous invoquons. Il est remarquable,

en effet, que c'est encore ici à la nourriture du pauvre, à la substance, à la vie, au sang du travailleur que le fléau s'attache. Mais ce n'est pas tout. Il faut y ajouter le privilège des imprimeurs, celui des agents de change et des courtiers, celui des huissiers, des avoués et des notaires<sup>2</sup>, et beaucoup d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer. Parcourez nos halles et nos marchés, suivez le cours de la rivière, notez-y un à un tous les produits qui se vendent ou qui circulent, et vous n'en trouverez pas un auquel ne s'attache, comme une lèpre immonde, quelque monopole malfaisant ou quelque privilège injuste. Pour couronner l'œuvre, ne trouvons-nous pas enfin, au sommet de la hiérarchie industrielle, le privilège monstrueux de la Banque de France, en vertu duquel sont confisquées, au profit d'une association unique, les immenses ressources du crédit ?

À côté de ces monopoles établis au profit des particuliers, et dont, hélas ! ils profitent beaucoup moins que le pays n'en souffre, viennent se placer ceux qui sont établis au profit ou pour le compte de l'État. C'est d'abord le monopole de l'enseignement, en vertu duquel les générations qui s'élèvent, privées de toute instruction fructueuse et solide, sont condamnées à perdre les belles années de la jeunesse dans l'étude stérile de deux langues mortes, qu'elles ne connaissent même jamais. C'est ensuite le monopole des travaux publics, abandonné par l'État à un corps constitué, qui a trouvé le moyen de faire de la France l'un des pays les

---

<sup>2</sup> Nous n'examinons pas ici la question de savoir si le privilège des avoués et des notaires, qui sont des officiers ministériels, peut se justifier par des considérations d'ordre public. Il nous suffit de le mentionner en passant. Quant au privilège des agents de change et des courtiers, il nous paraît trop certain qu'il ne peut se justifier à aucun titre.

plus arriérés de l'Europe pour tout ce qui tient à la viabilité du territoire. Puis, le monopole du transport des lettres, qui nous fait payer très chèrement un très mauvais service. Puis encore le monopole de la fabrication et de la vente du tabac ; le monopole de la fabrication et de la vente des armes de guerre ; le monopole de la fabrication des cartes à jouer, et beaucoup d'autres. Heureuses conquêtes du pouvoir, qui, fortifiées par celles qu'il fait aujourd'hui, ou qu'il se prépare à faire, poussent rapidement la France vers un régime semblable à celui de la moderne Égypte.

Ce n'est pas tout. Après les priviléges et les monopoles qu'on peut supposer établis en vue de quelque intérêt particulier, nous avons encore les restrictions et les entraves gratuites. Sans perdre le temps à en faire la triste énumération, bornons-nous à mentionner celles qui naissent de la loi actuelle sur les sociétés commerciales, puisque aussi bien la question de l'association est aujourd'hui à l'ordre du jour. Chose étrange ! nous voyons autour de nous force gens qui se mettent en frais pour propager le principe de l'association, qui font même appel à l'autorité de l'État pour faire fructifier les combinaisons sociales qu'ils imaginent, comme si les particuliers avaient besoin de l'État pour s'associer lorsque l'association leur est utile, et pas un ne songe à demander l'abrogation d'une loi odieuse qui fait précisément obstacle à toute bonne constitution des sociétés ! Tel est, en effet, le caractère de cette loi, nous l'avons clairement montré ailleurs, que lorsqu'elle n'empêche pas les associations de naître, ce qui est le cas ordinaire, elle les corrompt du moins dans leur principe ; elle leur impose des combinaisons vicieuses ou impossibles, qui en faussent les tendances dès l'origine, et les font dévier rapidement loin de leur but. Pourquoi donc, puisque l'association vous paraît si

désirable, et elle l'est, en effet, dans certaines conditions et certaines limites, pourquoi ne pas demander avant tout le retrait d'une loi qui la comprime ? Serait-ce, par hasard, que vous ne voudriez pas d'autres associations que celles que vous auriez créées ou inspirées vous-mêmes ? Ou bien, supposeriez-vous que les autres hommes, vos égaux, sont incapables de régler leurs propres intérêts sans vous ?

De quelque côté donc que l'on envisage la société actuelle, on n'y voit partout qu'assujettissement ou oppression. Partout, l'activité spontanée de l'homme est entravée, enchaînée, quelquefois réduite à l'impuissance ; ou bien, ses fruits sont détournés, par des lois partiales et injustes, au profit de quelques intérêts privilégiés. Et c'est le tableau de cette société, ainsi faite, qu'on ose opposer aux amis de la liberté comme une condamnation de leurs doctrines ! Et c'est là qu'on va chercher des exemples de ce qu'on appelle les conséquences d'un régime libre ! Oh ! grands organisateurs du travail, que vos jugements sont bornés et vos connaissances légères ! Ouvrez donc les yeux et apprenez à connaître ce monde industriel que vous entreprenez si témérairement de régler.

Qu'on ne pense pas, d'ailleurs, que les abus, les priviléges, les monopoles que nous venons de signaler soient chose peu grave ou de petite conséquence pour le pays. Non, non ; il n'en est pas un qui ne nous coûte très cher ; pas un qui ne soit pour la nation l'équivalent d'un lourd tribut, alors même que les privilégiés n'en profitent pas. Dans le nombre, il en est un surtout, le plus saillant et le plus grave de tous, le monopole de la Banque de France, qui atteint l'industrie tout entière jusqu'aux sources mêmes de sa puissance, puisqu'il enchaîne le crédit qui en est l'âme. Tous ensemble, on peut dire qu'ils enlèvent au pays la meilleure part de sa substance.

Voilà donc où il fallait porter la main si l'on avait à cœur d'améliorer sensiblement la condition des masses. C'est en réformant tous ces abus, en écartant toutes ces entraves, en supprimant ces priviléges et ces monopoles, qu'on aurait réussi, selon les conditions de notre programme, à universaliser la richesse en la fécondant ; qu'on aurait élevé au profit de tous, de tous sans exception, le niveau de l'humanité. Oui, de tous, même des privilégiés du régime présent ; car les faibles pertes qu'aurait entraînées pour la plupart d'entre eux la suppression de leurs priviléges, auraient été largement compensées d'ailleurs, noyées en quelque sorte dans le torrent de la prospérité générale.

Et quoi de plus facile qu'une œuvre pareille au lendemain d'une révolution semblable à celle dont nous venons d'être témoins ?

Il y a des moments uniques dans la vie des peuples comme dans celle des individus. C'est à l'issue des grandes commotions politiques que toutes les réformes sont possibles. Alors la société appelle en quelque sorte la main du réformateur, qu'en d'autres temps elle repousse avec effroi. Les passions égoïstes se replient sur elles-mêmes, étonnées de la grandeur des événements publics ; les intérêts particuliers s'effacent ou se résignent aux sacrifices ; les préjugés mêmes se taisent, honteux de faire entendre leur voix aigre et criarde au milieu de ce concert général. Plus tard, lorsque la société est rentrée dans son assiette ordinaire, ces puissances ennemis du progrès relèvent la tête et recommencent leur lutte éternelle contre le bien public.

Il sera donc dit que nous aurons laissé échapper encore une fois cette occasion si belle. Hélas ! hélas ! 1830 a eu de tristes mécomptes ; faudra-t-il que 1848 ait aussi à pleurer les siens ?

Nous espérons encore, toutefois, que l'Assemblée nationale, mieux avisée ou plus sûre d'elle-même, saura, en dépit des lueurs trompeuses qu'on lui présente d'avance, ramener le pays dans la vraie route d'où il s'éloigne de jour en jour.

*La liberté. — Laissez-faire, laisser passer.*

Il existe cependant au fond de certains esprits des préventions obstinées, incurables, contre la liberté, contre la concurrence, pour tout dire, contre ce principe fécond du *laissez-faire*, véritable drapeau de l'école économique. Et quelle est la source apparente de ces préventions ? la voici :

Cette maxime du *laissez-faire* est une maxime commode, dit-on, puisqu'elle recommande au pouvoir qui dirige l'État la paresse et l'inaction. Comme si elle ne laissait pas à ce pouvoir sa fonction naturelle et légitime, fonction déjà bien assez haute, bien assez lourde pour des bras mortels, qui consiste à maintenir, dans toute l'étendue d'un vaste empire, le règne de la justice et du droit.

C'est, d'ailleurs, ajoute-t-on, une maxime stérile, puisqu'elle prive la société de tous les avantages qu'elle peut tirer de l'activité de ceux qui la dirigent. Et on ne considère pas, en raisonnant ainsi, qu'un pouvoir public qui agit en dehors de ses fonctions naturelles, ne fait que substituer son activité propre à celle des particuliers, et qu'il faut se demander par conséquent laquelle des deux est la plus régulière, la plus féconde, la plus profitable enfin, de l'activité d'un gouvernement, ou de l'activité privée.

Contre la liberté, contre la concurrence surtout, on trouve bien d'autres objections, tirées en général des inconvénients ou des maux que l'on remarque dans le régime actuel, et

dont on ne sait pas discerner la véritable cause ; mais pour bien comprendre l'esprit et la portée du débat qui s'engage sur ce sujet, il faut remonter un peu plus haut.

Outre qu'on juge mal notre condition présente, et qu'on attribue à la liberté les maux engendrés précisément par le régime contraire, il y a bien peu de gens qui soupçonnent seulement qu'il existe un ordre quelconque au sein de la société industrielle. Dans cette multitude infinie d'hommes qui s'agitent sur la surface du globe terrestre, pour l'exploiter à leur profit, ils ne voient qu'une mêlée confuse, une masse incohérente d'individus juxtaposés, qui se meuvent au hasard, sans guides, sans règles et sans lois.

Qu'est-ce que la société actuelle, disent-ils, sinon le croisement confus et le choc continual des intérêts privés ? Là, point de règles ; le hasard seul domine ; et que peut-il sortir des jeux du hasard, au milieu de cette cohue immense, sinon le désordre, l'anarchie, le chaos ?

Voilà ce qu'ils répètent tous les jours, et c'est de là qu'ils partent pour demander qu'on impose à cette société ainsi faite une organisation, des lois. Ils ne se doutent pas que cette société, dont ils n'ont pas étudié le jeu, a déjà une organisation naturelle, dérivée des véritables instincts de l'homme, développée et perfectionnée avec le cours des siècles, et fort supérieure aux pitoyables combinaisons qu'ils imaginent.

Leur impression, du reste, est naturelle. C'est celle qui résulte assez généralement d'un coup d'œil superficiel jeté sur le monde qui nous entoure. L'ordre réel et merveilleux qui s'y cache derrière un désordre apparent, ne se découvre, en général, qu'à l'aide de l'observation et de l'étude. Eh, mon Dieu ! n'en est-il pas ainsi partout où l'homme porte ses regards pour la première fois ? Dans tous les

phénomènes qui le frappent, il ne voit d'abord que les jeux du hasard, jusqu'à ce qu'une observation plus attentive lui en ait fait découvrir les lois. Pour le sauvage ignorant, le hasard est partout ; c'est l'unique régulateur du monde physique. Pour l'homme qui n'a jamais observé le cours des astres, l'anarchie règne dans la voûte céleste.

Il semble pourtant qu'un peu de réflexion devrait, en ce qui touche à l'industrie humaine, corriger assez promptement cette impression première. Si l'harmonie du monde industriel ne se dévoile clairement qu'à des yeux très attentifs, elle se révèle du moins pour tout le monde par ses effets. Considérez seulement la variété infinie des productions qui circulent au sein de la société, et la régularité admirable avec laquelle ces productions vont partout, sans embarras et sans encombre, chercher les consommateurs qui les réclament. Considérez, d'autre part, la variété infinie de nos besoins qui se renouvellent tous les jours, et demandez-vous par quel miracle ces besoins sont chaque jour prévenus et satisfaits. Voulez-vous une autre épreuve ? Parmi tous ces produits en si grand nombre qui passent sous vos yeux, prenez-en un, n'importe lequel ; voyez combien d'individus ont concouru à le former, ceux-ci par leur travail, ceux-là par leurs capitaux, et demandez-vous comment ce concours de tant d'efforts s'est opéré. En réfléchissant sur ces seuls faits, vous vous convaincrez sans peine que ce monde industriel, que l'on suppose plongé dans l'anarchie ou le chaos, se signale tous les jours, au contraire, malgré tant de règlements abusifs qui en altèrent les lois, par des prodiges d'harmonie et d'ordre. Mais comme ces prodiges se renouvellent tous les jours, ils paraissent naturels et simples, on ne les remarque plus.

C'est donc en partant de cette donnée, que l'industrie est livrée à tous les désordres de l'anarchie, donnée dont l'erreur est en vérité trop forte, qu'on arrive à vouloir créer pour elle un ordre factice. Par ce qui précède, on peut déjà comprendre ce que valent à nos yeux tous les plans fantastiques que l'on imagine à cet effet.

Sans examiner ces plans dans leurs détails, qui varient d'heure en heure, il y a une considération décisive à leur opposer, et cette considération, la voici :

L'industrie n'a pas besoin qu'on lui impose une organisation de commande, qu'elle n'accepterait même jamais. Elle en a une toute faite, la seule qui réponde à ses besoins et qu'elle soit en état de supporter. Elle la perfectionne, au reste, de siècle en siècle, avec d'autant plus d'ardeur et de succès, qu'elle jouit d'une liberté plus grande. Tous les efforts des individus, toutes les combinaisons qu'ils imaginent tendent à cela, même sans qu'ils en aient conscience, pourvu que la société conserve le droit de repousser leurs conceptions ; pourvu qu'ils n'emploient pas l'autorité ou la force pour les faire réussir. Voilà pourquoi toute entrave mise à l'exercice de la liberté industrielle n'est pas seulement un attentat, mais un désordre. Vouloir substituer à cette organisation naturelle, fruit du travail des siècles, œuvre de l'humanité et de Dieu, une organisation artificielle, conçue un beau matin, dans le cerveau d'un homme, c'est une entreprise aussi puérile que vaine, et dont il faudrait rire, si, impuissante à remplacer ce qui existe, une telle entreprise ne menaçait pas de le troubler.

Lorsque les règlements factices que l'on veut imposer à l'industrie ne font que contrarier ses lois naturelles, elle les subit, non sans souffrir toutefois de cette contrainte. C'est ce qui arrive, par exemple, par rapport aux monopoles et aux

abus que nous avons signalés plus haut. Mais quand ces mêmes règlements vont jusqu'à violer ses lois, elle y résiste et les repousse, non pas ouvertement, il est vrai, mais en échappant à leur application. C'est ce qui arrive toutes les fois qu'on veut fausser le prix des choses ; par exemple, dans le cas d'une altération des monnaies, ou de l'établissement d'un maximum, comme en 1793, ou d'une fixation arbitraire du taux des salaires ; toutes mesures qui ont à peu près le même sens ou la même portée. Jamais de pareils règlements, de quelque autorité qu'on les revête, ne prévalent contre les lois naturelles de l'industrie, tant ces lois ont de réalité et de puissance ; seulement, la lutte qui s'engage alors entre ces deux forces contraires engendre pour la société d'épouvantables maux. Que si jamais le délire de la réglementation était poussé jusqu'à ce degré que rêvent nos modernes organisateurs ou socialistes, il est difficile de dire ce qui sortirait de ces tentatives insensées. C'est alors que le monde industriel, jeté hors de sa sphère et perdant l'équilibre, pourrait bien tomber en réalité dans le chaos.

Jusque vers le milieu du dernier siècle, personne n'avait soupçonné que l'industrie et le commerce fussent gouvernés par des lois naturelles qui leur fussent propres. Tout le monde en était au point où sont encore aujourd'hui nos socialistes. Si l'on ne disait pas comme eux que l'industrie est livrée à l'anarchie, on croyait du moins qu'elle se prêterait sans peine à tout ce qu'on voudrait exiger d'elle ; qu'il était possible de la pétrir en quelque sorte, comme une pâte molle, au gré des vues du souverain. De là, aussi, tant d'expériences que l'on faisait sur elle. De temps en temps seulement on était averti, par des résistances inattendues, et dont on ne comprenait pas la source, qu'il ne fallait pas pousser ces tentatives trop loin.

Ce fut l'école des économistes français, dont Quesnay était le chef, qui, la première, vers le milieu du dernier siècle, changea le cours de ces idées. Elle annonça qu'il y avait dans l'industrie un ordre naturel, des lois nécessaires et providentielles, que l'on pouvait bien contrarier, au risque de compromettre la fortune publique, mais qu'il n'était donné à personne de changer. Ce fut comme la révélation d'un monde nouveau. L'ère de la science commença. Jusque-là, l'économie politique n'avait été qu'un art ; art trompeur et décevant, ayant pour but d'augmenter, par des moyens artificiels, la richesse d'un peuple. Elle devint alors une science véritable, ayant pour objet l'étude de ces lois providentielles dont l'existence venait d'être révélée.

Ce fut alors aussi, et par une conséquence naturelle de ce changement d'aspect, que la même école proclama sa grande maxime : *laissez faire, laissez passer* ; maxime profondément philosophique, l'une des plus belles qui aient été proclamées depuis un siècle. Elle pouvait se traduire ainsi : Laissez faire à l'industrie son œuvre ; laissez-la progresser sans contrainte et s'ordonner elle-même, puisque aussi bien elle progresse et s'ordonne suivant des lois providentielles et en quelque sorte sous la main de Dieu. Contentez-vous, usant du pouvoir qui vous appartient, de faire régner dans son sein la justice, le droit. C'est tout ce qu'elle attend de vous, et tout ce que vous pouvez faire pour elle. Immense service, d'ailleurs, dont elle connaît tout le prix. À cela près, gardez-vous de la troubler par des règlements téméraires, ou par une assistance indiscrette. Laissez s'accomplir en paix le travail des siècles ; laissez passer l'humanité.

Cette pensée lumineuse, qui avait inspiré l'école de Quesnay, elle la traduisit elle-même dans le titre de

l'ouvrage qui contient l'exposé de ses doctrines : *Ordre naturel des sociétés* ; titre qui marque assez clairement le point de départ et l'objet de la science nouvelle. C'est, en effet, à l'exposé, au développement, à l'explication de cet ordre naturel, découvert par Quesnay et son école, que, dans la suite, tous les ouvrages des vrais économistes ont été consacrés. Dans les études qu'ils ont faites sur ce beau sujet, ils ont pu se tromper quelquefois, et il est vrai de dire qu'ils ne sont pas toujours d'accord. Mais, malgré quelques divergences, leur point de départ du moins est demeuré inattaquable, et leurs disputes mêmes, dont on se prévaut quelquefois, attestent l'existence des lois à l'étude desquelles leur raison s'applique.

Eh bien ! est-ce lorsque, par un siècle d'études et de travaux tant d'hommes illustres ont expliqué cet ordre naturel des sociétés humaines ; lorsqu'ils en ont rendu palpables aux yeux de tous les immuables lois ; est-ce alors qu'il est encore permis de venir parler sérieusement de l'anarchie qui règne au sein du monde industriel ?

Non, non : le mouvement naturel de l'industrie, c'est l'ordre ; c'est l'organisation véritable, telle que les instincts de l'homme l'appellent et que le génie de l'humanité l'applique. Ce qui serait l'anarchie, ce qui serait le désordre, désordre funeste et profond, serait l'application de ces plans fabuleux dont on nous menace. Entre ces deux organisations, l'une naturelle, l'autre factice, il n'y a point, on le sent bien maintenant, de parallèle sérieux à établir. C'est d'un côté l'œuvre de quelques esprits abusés, calculant mal leurs forces ; de l'autre, l'œuvre de l'humanité et de Dieu. Elle serait parfaite celle-ci, autant que le progrès du temps lui permet de l'être, si on la purgeait des vices, des

désordres partiels, mais très graves, que la main indiscrete des gouvernants y a semés.

CHARLES COQUELIN.